



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45094>

Département(s) de publication : **92, 78, 75, 94, 95**

Annonce n° **25-45094**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005798200015

Ville : NANTERRE

Code postal : 92000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92, 78, 75, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ibrahima COULIBALY

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 147325702

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf. Article 5.1.1 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf. Article 5.1.1 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf. Article 5.1.1 du RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 14/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement public territorial

Critères d'attribution : - Critère 1 : Valeur financière : 40%, évaluée au regard d'une simulation réaliste mensuelle (DQE) comprenant le prix forfaitaire mensuel indiqué dans l'acte d'engagement (AE) et les prix unitaires du BPU non communiquée au stade de la consultation ; - Critère 2 : Qualité et pertinence des moyens humains dédiés à l'exécution des prestations, références similaires et certifications : 30 %, appréciés notamment au regard des éléments détaillés dans le cadre de réponses techniques (CRT). - Critère 3 : Qualité de la méthodologie déployée pour l'exécution du contrat : 25 %, précisant les éléments détaillés dans le cadre de réponse technique (CRT). - Critère 4 : Performance en matière de développement durable dans l'exécution du contrat : 5%, précisant les éléments détaillés dans le cadre de réponses techniques (CRT)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Infogérance des serveurs et des réseaux de l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense (POLD)

Code CPV principal - Descripteur principal : 72600000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le contrat a pour objet l'infogérance des serveurs et des réseaux de l'Établissement Public Territorial (EPT) Paris Ouest La Défense (POLD).

Lieu principal d'exécution du marché : Nanterre

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 205500 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un contrat de services. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicables aux marchés publics de techniques de l'information et de la communication (CCAG/TIC) issu de l'arrêté du 30 mars 2021 (JO du 1er avril 2021) Les prestations sont réalisées dans le cadre d'un accord-cadre mono-attributaire, qui s'exécute : - pour les prestations mensuelles (décrites aux articles 4.5 et 4.6 du CCP) par application d'un prix forfaitaire mensuel, - par le biais de bons de commande traités à prix unitaires en ce qui concerne les missions complémentaires (décrites à l'article 4.7 du CCP), ainsi que, exceptionnellement, par marchés subséquents pour les prestations hors BPU. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an (1) à compter de sa date de notification au titulaire. Il comprend une période de préparation allant de la date de notification au 21 juillet 2025. Dans le cadre de cette période de préparation, le titulaire n'exécute aucune prestation mais prépare avec le prestataire actuel la transition vers ses propres outils afin que le changement soit effectif au 21 juillet 2025. A compter du 21 juillet 2025, sous réserve de notification préalable, le forfait mensuel et les prestations sur bons de commande s'exécutent. Le contrat est reconductible tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, sans que la durée totale maximale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Conformément à l'article R.2112-4 du code de la Commande publique, le titulaire ne peut refuser la reconduction. Aucune variante n'est autorisée dans le cadre du présent contrat. COMPOSITION DU DCE : Le dossier de consultation comprend : - le règlement de la consultation (RC) et son annexe « fiche de vérification », - le cahier des clauses particulières (CCP) et son annexe relative à la charte protection des données personnelles du POLD, - l'acte d'engagement (ATTR11) à remplir par le soumissionnaire, ainsi que son annexe : - Annexe 2 : le bordereau des prix unitaires (BPU), à compléter par le soumissionnaire - le cadre de réponse technique (CRT), à compléter par le soumissionnaire. Nota : dans le cadre de la

remise de son offre, le soumissionnaire doit remettre une DPGF pour le forfait mensuel, qui correspond à l'annexe 1 à l'AE. Celle-ci est sur format libre. MODIFICATION DU DCE : L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au vendredi 07 mai 2025 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation) au plus tard jusqu'au 02 mai 2025 inclus. MODALITÉS DE FINANCEMENT : cf. art. 3.1 du RC. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE : cf. art. 5.1 du RC. COMPOSITION DU DOSSIER D'OFFRE: art. 5.2 du RC. REMISE DES PLIS : art. 6 du RC. NÉGOCIATION : art. 8 du RC. PIÈCES À FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRESENTI : art. 9 du RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2025